N°: 2023_09_19_23

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID: 005-200067825-20230919-2023_09_19_23-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre à 18h30, Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 40	
DATE DE LA CONVOCATION	12/09/2023	
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	26/09/2023	

OBJET:

Relevé de décisions

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Patrick ALLEC, M. Serge AYACHE, M. Christian MULLER, M. Rémi COSTORIER, M. Rémy ODDOU, M. Roger GRIMAUD, Mme Carole LAMBOGLIA, Mme Mélodie GAILLARD, M. Denis DUGELAY, M. Jean-Michel ARNAUD, M. Daniel BOREL, Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT, Mme Annie LEDIEU, Mme Claudie JOUBERT, Mme Laurence ALLIX, M. Roger DIDIER, M. Olivier PAUCHON, M. Jérôme MAZET, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Charlotte KUENTZ, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Hervé COMBE, M. Christian HUBAUD, M. Guy BONNARDEL Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Thierry PLETAN procuration à M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Monique PARA-AUBERT procuration à M. Denis DUGELAY, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Daniel GALLAND procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Vincent MEDILI, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Gérald CHENAVIER procuration à M. Hervé COMBE

Absent(s):

Mme Nicole MAGALLON, M. Michel GAY-PARA, M. Claude NEBON, M. Bernard LONG, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Rémy ODDOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut déléguer au Président un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. Ce même article précise que le Président doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2022_10_04_3 du 4 octobre 2022, le Conseil communautaire a ainsi délégué dix-neuf de ses compétences à Monsieur le Président pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil, Monsieur le Président a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES : Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
30/06/2023	Développement d'une itinérance cyclable à travers les véloroutes. Modifie et remplace la décision N°D2023-06-44 de 21 juin 2023	ÉTAT (FNADT- CIMA) Région Département	ÉTAT : 33 000 € Région : 44 000 € Département : 11 000 €

Indemnités de sinistre reçues :

Date de la décision	Date de du sinistre	Assurance	Objet du sinistre	Montant TTC
7/7/2023	6/3/23	AXA	BUS ENDOMMAGE CC -268-CG	532.91€
4/8/2023	14/3/23	GROUPAMA	Dossier DO décollement morceau de façade	1800 €

Marchés publics:

Opération	Titulaire	Montant en euros HT	Date décision
Avenant de transfert n°1 au marché 2022220074 pour la construction du pont de la déchetterie de PATAC, transmis de la Société SOGEA PROVENCE ETS CHARLES QUEYRAS TP à SAS CHARLES QUEYRAS TRAVAUX PUBLICS, dont le siège social est situé Quartier Saint Jean 05600 SAINT-CRÉPIN (siret n°818 721 284 00037) qui reprend tous les droits et obligations du titulaire SOGEA PROVENCE ETS CHARLES QUEYRAS TP nés du contrat conclu avec la communauté d'agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.		9 AOÛT 2023	
MAPA pour la Mission	Société Bureau	Conclu pour un montant	27
d'assistance au Maître	d'études Eysseric	global et forfaitaire de 84	JUILLET
d'ouvrage pour la réalisation	environnement	937,50 € HT décomposé	2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Opération	Titulaire	Montant en euros HT	Date décision
d'un audit juridique, technique et financier du service public intercommunal de distribution d'eau potable	(13015 Marseille)	comme suit : - tranche ferme 1 : 37 087,50 € - tranche ferme 2 : 3 900 € - TO 1 : 30 500 € - TO 2 : 2 850 € - TO 3 : 10 600 €. Durée de 2 an.	
Marché pour l'achat d'équipements en girouettes pour 2 autobus	Société LUMIPLAN DUHAMEL SAINT HERBLAIN (44815)	Conclu pour un montant total de 6 473,40 € HT. Durée de livraison de 2 mois.	25 JUILLET 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat des pièces nécessaires à la préparation au contrôle technique du 20/10/2022 du camion benne à ordures ménagères AA-158-RT selon devis	Entreprise Azur Trucks Distribution et Réparation (05000 GAP)	Conclu pour un montant total de 5 005,09 € H.T durée de livraison de 1 mois.	17 JUILLET 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour une prestation d'assistance technique et linguistique pour la gestion du projet Music 2	Architecte Consultant M. Luciano MANDRILE	Conclu pour un montant de 17 000 € HT, majoré des contributions et taxes aux taux en vigueur aux dates période de 15 mois facturation	13 JUILLET 2023
MAPA pour la réalisation de la "signalétique haute" pour les consignes de tri des déchets en déchetterie.	SARL META PUB (05000 GAP)	Le prix d'un panneau est de 90 € HT/unité avec un minimum de commande de 0 et un maximum de 60 unités soit 5 697 € TTC.	6 JUILLET 2023
MAPA pour l'acquisition de fourniture signalétique (mise en place sur les itinéraires de randonnées pédestre, équestre et VTT)	Entreprise 3DI SARL, 38640 CLAIX.	Conclu, après négociation, pour un prix de 4 929,00 € HT	6 JUILLET 2023
MAPA pour la prestation de lavage désinfection de bacs roulants	Société CHABLAIS SERVICE PROPRETÉ. (74890 BRENTHONNE)	Conclu pour 1 an avec un montant maximum de commande de 40 000 € HT. Le montant pour le lavage / désinfection d'un bac roulant est de 12,50 € soit un montant total de 23 750 € HT pour 1900 bacs.	5 JUILLET 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Opération	Titulaire	Montant en euros HT	Date décision
MAPA à bons de commande, pour l'exploitation d'une double ligne de bus urbaine 7 et 9 du réseau l'Agglo en Bus sur la Commune de Gap en raison d'une pénurie de conducteurs pour une période d'affrètement court du lundi 03/07/2023 au samedi 02/09/2023 (52 jours) avec possibilité de reconduction éventuelle pour une deuxième période jusqu'au samedi 18 novembre (58 jours)	Société SCAL (05000 GAP)	Coût à la journée du service : 790 € HT Coût pour la 1ère période : 41 080 € HT Coût pour la 2ème période : 45 820 € HT Coût total des 2 périodes : 86 900 € HT	23 JUIN 2023
MAPA pour l'acquisition et la livraison de bennes amplirolls 30 m3 pour les déchetteries	Société LOCATELLI EUROCONTAINERS. à Cologno al Serio en Italie	Conclu avec un montant maximum de commande de 40 000 € HT. Montant d'acquisition et livraison d'une benne est de 6 110 € HT et pour 2 bennes de 10 690 € HT. durée : 2 ans.	22 JUIN 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat de pièces pour le bus n°53 MAN A47 immatriculé FQ- 262-TB	DURANCE VI 05 (05230 CHORGES).	Conclu selon un montant global et forfaitaire de 4 307,47 € HT.	13 JUIN 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat d'une télécommande radio XS Drive	S.A.S Gilles JOUGLARD (05000 GAP)	Conclu selon un montant global et forfaitaire de 4 890 € HT	2 JUIN 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour la fourniture de deux toiles filtrantes pour presse de déshydratation de la station d'épuration de Gap	Société RAI- TILLIERES (61270 RAI)	Conclu pour un prix de 4628€ HT pour un délai de 4 semaines à réception de la commande	12 MAI 2023
Marché à procédure adaptée pour l'acquisition d'une semi remorque à Fond Mouvant Alternatif de 90m3 avec reprise de l'ancien équipement datant de 2002	Entreprise LEGRAS INDUSTRIES (51206 EPERNAY)	Conclu pour un montant d'acquisition de 81 800 € HT avec la prestation supplémentaire éventuelle de reprise de l'ancien équipement pour 5 400 € T.T.C. Le délai de	22 MAI 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Opération	Titulaire	Montant en euros HT	Date décision
		livraison est de 28 semaines.	
Consultation pour le débroussaillage dans le parc d'activités de Micropolis.	Association Les Environneurs (05000 GAP)	Le coût total du projet est de 5 200 € HT.	30 MAI 2023
Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour la remise en état du surpresseur pour la station d'épuration de Gap	Société HIBON (59447 WASQUEHAL)	Conclu pour un prix de 9 270 € HT. délai de 7 à 8 semaines à réception de la commande.	28 AVRIL 2023

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Accord-cadre d'études Procédure avec négociation suite à un appel d'offres infructueux AMO Urbaine et OPCU pour la mise en oeuvre opérationnelle du projet de renouvellement urbain du quartier Haut-Gap. lot n°1: mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine (type unrbaniste; architecte conseil)	Société LIEUX F.AU.VES (mandataire) et Groupement (69008 LYON) SETEC International SAS (Co-traitant), (13127 VITROLLES)	Montant minimum: 180 000 € HT. Montant maximum: 190 000 € HT. Soit un montant total minimum de 245 000 € HT maximum de 190 000 €HT Durée: 72 mois - 6 ans basée sur la durée de la convention de renouvellement urbain.	29 JUIN 2023
Accord-cadre d'études Procédure avec négociation suite à un appel d'offres infructueux AMO Urbaine et OPCU pour la mise en oeuvre opérationnelle du projet de renouvellement urbain du quartier Haut-Gap. lot n°2: mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination urbain (OPCU)	Société SETEC Organisation (69003 LYON)	Montant minimum: 65 000 € HT. Montant maximum: 70 000 € HT. Soit un montant total minimum de 245 000 € HT maximum de 190 000 €HT Durée: 72 mois - 6 ans basée sur la durée de la convention de renouvellement urbain.	29 JUIN 2023
Appel d'offres ouvert Accord-cadre multi-attributaires, à	les titulaires : n°1 ENGIE	le volume maximum est fixé à : 73 000 MWh.	07 AOUT 2023

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
marchés subséquents pour la fourniture et l'acheminement d'énergie electrique pour un ensemble de points de livraison pour le groupement de commande ville de gap, le CCAS et la CGATD.	(76230 COURBEVOIE) n°2 EDSB L'AGENCE (05100 BRIANCON)	pour une durée de 18 mois avec effet le 01/07/2024 et se terminera le 31/12/2025. Recondustible une fois pour 30 mois sans que sa surée totale ne puisse excéder 48 mois.	
Appels d'offres ouvert Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire, pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel pour un ensemble de points de comptage et d'estimation pour le groupement de commande ville de gap, le CCAS et la CGATD.	Les titulaires : n°1 ENGIE (76230 COURBEVOIE) n°2 TOTAL ENERGIE (75015 PARIS) n°3 EDF SA (92800 PUTEAUX)	le volume maximum est fixé à : 84 278 MWh. durée 48 mois	07 AOUT 2023

Affaires juridiques:

Frais et honoraires d'avocats, huissiers, notaire :

Date	Objet	Prestataire	Montant
19/07/2023	Référé Préventif Bouygues Immobilier Permis de construire du 4 mai 2022 - Réseaux de distribution eau potable et assainissement concernés par les travaux	ALPAVOCAT	480 € TTC

Le Conseil prend acte.

Le Président

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Rémy ODDOU

Transmis en Préfecture le :

2 8 SEPT 2023

Affiché ou publié le :

2 8 SEPT 2023